



## **MASBARAUD-MERIGNAT - EXERCICE 2021**

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable est destiné à l'information des usagers et à la transparence de la gestion de ce service. Il détaille les activités réalisées durant l'exercice.

Le service public de l'eau potable est géré en régie sur le territoire de Masbaraud-Mérignat. Il alimente également le village de Murat à Saint Dizier Leyrenne et les villages de Chaumont, Le Placin, Mas Peyrot, Mas La fille sur la commune de Bourganeuf.

#### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le service est situé dans les locaux de la Mairie :

- 3 Route de Montalescot - Masbaraud-Mérignat - 23400 SAINT-DIZIER-MASBARAUD.
- Ou
- 1 rue du Colombier – Saint Dizier Leyrenne – 23400 SAINT-DIZIER-MASBARAUD

Les horaires d'ouverture :

- Masbaraud-Mérignat : lundi : 13h30 à 17h30
- Saint Dizier Leyrenne : mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h00-12h00; 13h30-17h30  
samedi : 9h00-12h00

Les services administratifs, comptables et techniques sont joignables au 05.55.64.09.01. ou 05.55.64.40.30  
Par courriel : [accueil2@stdiziermasbaraud.fr](mailto:accueil2@stdiziermasbaraud.fr)

#### **CHIFFRES CLES**

Nombre de compteurs : 270

Nombre de branchements : 270

Linéaire de réseau : 30 kilomètres

Volume de stockage : 300 m<sup>3</sup>

Volume d'eau consommé : 20 999 m<sup>3</sup>

Volume d'eau produit : 25 795 m<sup>3</sup> (données de octobre à octobre)

Volume d'eau exporté : néant

Volume d'eau importé : néant

Volume d'eau mis en distribution : 25 495 m<sup>3</sup>.

Rendement du réseau (volume consommé/volume distribué) :  $20\,999 / 25\,495 = 0.82\%$

Indice linéaire journalier d'eau non consommée :

$25\,795 - 20\,999 = 4\,796 / 30\text{ km} \times 365 = 4\,796 / 10\,950 = 0.44\text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}.$

#### **TRAVAUX 2021**

Ont été réalisés cette année :

- Des travaux de sectorisation avec télésurveillance, par la pose de trois compteurs (deux dans le bourg et un au village des Fayes).
  - o Montant des travaux : 33 043,20 € TTC
- La mise en place de la chloration du réseau avec l'installation d'une pompe de javel avec injection sur la canalisation de distribution. La mise en place de ce dispositif a entraîné des perturbations indépendantes de notre volonté sur le réseau.
  - o Montant des travaux : 8 433,60 € TTC

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le réseau d'eau potable alimente environ 418 habitants de Masbaraud-Mérignat et Murat, commune de Saint-Dizier-Masbaraud et 34 habitants de la commune de Bourgneuf. Les abonnés sont essentiellement des ménages et des exploitants agricoles.

La commune de Masbaraud-Mérignat utilise un point de prélèvement pour sa production d'eau potable situé au Bois du Grès.

Grâce à la télégestion, le service technique suit journalièrement la consommation, les fuites et toute intrusion dans les châteaux d'eau.

Les trois réservoirs, ouvrages de stockage, permettent d'assurer la régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d'accident grave sur les conduites. Le volume de réserve correspond actuellement à 300 m<sup>3</sup> soit environ 2 jours et demi.

## LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

La tarification est binôme, c'est à dire comportant une part fixe, l'abonnement, et une part proportionnelle qui est fonction du volume consommé.

La facturation est décomposée en deux factures par an :

- Une première facture portant sur 50% de l'abonnement, l'ensemble des taxes et redevances et 50 % de la consommation réelle de l'année N-1.
- Une deuxième facture portant sur le solde de l'année, suivant la consommation réelle donnée par le relevé des compteurs, 50% de l'abonnement et l'ensemble des taxes et redevances.

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil municipal. Les tarifs communaux de distribution d'eau potable sont ainsi fixés pour l'année 2021 :

- Prix du m d'eau : 1,10 € HT
- Part fixe : 40,00 € HT
- 163,63 € HT pour les frais d'ouverture de compteur
- 81,81 € HT pour les frais de fermeture de compteur.

*Pour information tarifs 2022*

*1.20 € HT*

*45,00 € HT*

Les compteurs gelés, détériorés ou mal entretenus sont changés par la commune et facturés aux usagers 170.62 € HT.

Les frais de raccordement au réseau sont fonction du devis du prestataire extérieur retenu par la commune.

Le taux de redevance pour pollution (0,23) est notifié par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à laquelle est reversée la recette obtenue.

En 2020, le prix TTC d'une facture d'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> était de 195,80 €.

En 2021, le prix TTC d'une facture d'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> est de 209,00 €.

## LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

Les données proviennent des résultats du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les travaux d'investissement sont amortis soit 7 069 € en dépenses et 7 069 € en recettes.